

Les établissements Jean Monnet et Benoît Fourneyron ont fusionné afin de former l'un des trois pôles majeurs de lycées publics de l'agglomération stéphanoise.

Très bien desservie par plusieurs lignes de transport en commun, la cité **MONNET-FOURNEYRON** est constituée du lycée général et technologique Jean Monnet et du lycée professionnel Benoît Fourneyron. Elle est située au sud de la ville de Saint-Etienne, à proximité du Rond-Point.

Le **lycée Jean Monnet** est un établissement à taille humaine situé sur les premiers contreforts du Parc du Pilat. Il accueille les élèves de la seconde à la terminale sur le site du **Portail rouge** et les étudiants de BTS sur le site de la **Métare**.

L'ouverture internationale (section européenne, voyages linguistiques et culturels, échanges, stages), la collaboration avec le tissu économique local (stages en entreprises, actions diverses, interventions de professionnels, visites d'entreprises) et l'intégration des technologies de pointe dans l'enseignement (audiovisuel, réseau informatique) constituent des axes forts du développement du lycée et de ses sections de Techniciens Supérieurs.

L'offre post-bac du lycée **Jean Monnet** est riche de 3 BTS tertiaires et 3 BTS technologiques proposés en formation initiale et en contrat de professionnalisation, ainsi que du BTS bâtiment accessible en apprentissage.

Venir en transport en commun :

Lignes 4, 6, 9, 18
<http://www.reseau-stas.fr/>



LEGT Jean Monnet

Site Métare
24, rue Virgile - BP 215
42013 SAINT-ETIENNE Cedex 02

Tél. 04 77 46 30 50

<http://www.monnet-fourneyron.net>

Flashez-moi



Création & Impression **AUX ARTS GRAPHIQUES** 04 77 93 59 99

BTS Bâtiment

par apprentissage



Informations et modalités d'inscription :

<http://www.monnet-fourneyron.net>

LE PROFIL DE L'ÉTUDIANT

Bac STI 2D
Bac S et S-SI
Bac pro TEBEE
Bac pro ORGO

OBJECTIF

Préparer et gérer la réalisation du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

- Dossier de candidature BTP CFA AFRA,
- Entretien de motivation,
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise adaptée.
Le contrat d'apprentissage doit être signé avec une entreprise du bâtiment relevant du secteur gros œuvre/maçonnerie qui assure principalement la mise en œuvre des éléments porteurs du bâtiment : fondations, façades, murs, poutres, planchers, poteaux, etc...

LA FORMATION

Hebdomadaire et découpée en modules, elle associe :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL 16 HEURES	ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	FORMATION EN APPRENTISSAGE
FRANÇAIS 3,5 heures	MECANIQUE 6 heures	Les phases de formation alternent par périodes de 4 semaines environ entre l'entreprise et le centre de formation.
ANGLAIS 3 heures	ETUDE DE TRAVAUX 6,5 heures	
MATHEMATIQUES 4 heures	COORDINATION DE CHANTIER 3 heures	
PHYSIQUE 4 heures	LABORATOIRE 2 heures	
GESTION 1,5 heure (en 1 ^{ère} année)	TOPOGRAPHIE 1,5 heure	

APTITUDES ACQUISES AU COURS DE LA FORMATION

Conduire une étude de faisabilité d'un projet architectural : organiser et suivre le chantier, étudier les coûts, planifier les interventions : ressources matérielles et humaines, plan de sécurité...

Choisir des techniques de réalisation.

Suivre l'évolution de la construction et remédier aux aléas.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- Licences professionnelles
- École d'Ingénieurs
- École d'Architecture
- Master professionnel

LES MÉTIERS

Chef d'entreprise, profession libérale, salarié

Administratif : employé des collectivités territoriales

Conception : bureaux d'études

Préparation : bureaux des méthodes, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier :

Réalisation : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

Contrôle : Technicien de laboratoire ou bureau de contrôle

Sécurité : coordonnateur (hygiène et sécurité des chantiers) Expert-conseil

Commercial

FORMATION EN APPRENTISSAGE



rémunération de 50% à 90% du SMIC selon les cas.

- 1^{ère} année = 23 semaines au lycée / Cycle de 4 semaines

- 2^{ème} année = 21 semaines au lycée + projet tutoré de 140h